

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 22 mai 2013* à 17 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux*, *Jeannine Descôteaux*, messieurs les conseillers *Sylvain Traversy* et *Jean-Luc Vallières* sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Lyne Boisvert*, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS:**

Les conseillers *Mélanie Fontaine* et *Marcel Lavoie* sont absents de cette séance spéciale.

**01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-05-134**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Amélioration du réseau routier – Prise en considération des soumissions reçues ;
04. Bouées- Autorisation d'achat ;
05. Application de la réglementation en prévention incendie et la mise en œuvre des actions en prévention incendie prévues au schéma de couverture de risques – Autorisation de signature de l'entente ;
06. Relais pour la vie de St-François-du-Lac – Demande de commandite ;
07. Période de questions ;
08. Levée de l'assemblée.

**03. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose bitumineux sur les rangs de l'Île et Petit-Bois;

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions qui a eu lieu le 22 mai à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir;

<i>Pavages Maska Inc. :</i>	<i>81 536.27\$ (taxes incluses)</i>
<i>Construction et Pavage Portneuf :</i>	<i>79 383.94\$ (taxes incluses)</i>
<i>Construction et Pavage Boisvert :</i>	<i>99 456.36\$ (taxes incluses)</i>
<i>Danis Construction :</i>	<i>82 985.85\$ (taxes incluses)</i>

EN CONSÉQUENCE,

**2013-05-135**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage 2013 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF* pour un montant de 69 044.52\$ (taxes en sus) ;

QUE les travaux devront être réalisés à l'intérieur de trente (30) jours suivant la date de prise en considération.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « ER chemins – ens. Pierreville » 02 320 00 529*

#### **04. BOUÉES – Autorisation d’achat**

CONSIDÉRANT qu’une douzaine de bouées dont les chaînes et les manilles sont corrodées;

CONSIDÉRANT que l’an dernier, par la résolution 2012-04-083, nous avons procédé à l’achat de chaînes et de manilles, mais que celles-ci se sont avérées non conformes;

CONSIDÉRANT qu’un crédit a été demandé à l’entreprise *CANTIN ET FILS*, au montant de 2 235.10\$ (taxes en sus) pour le retour des chaînes seulement puisqu’il ne reprenait pas les manilles;

CONSIDÉRANT que les coûts engagés dans la gestion des bouées sur la rivière St-François sont partagés entre notre municipalité, la municipalité de St-François-du-Lac et la Communauté d’Odanak;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-05-136**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’achat de chaînes et de manilles galvanisées pour un montant de 2 549.58\$ (taxes incluses) auprès de l’entreprise *ST-PIERRE, CHAÎNES ET ÉLINGUES LTÉE*.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Subvention – Bouées » 02 701 90 998*

#### **05. APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN PRÉVENTION INCENDIE ET LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS EN PRÉVENTION INCENDIE PRÉVUES AU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES – Autorisation de la signature de l’entente**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques incendie est entré en vigueur le 21 juin 2012;

CONSIDÉRANT que pour l’application efficiente d’une partie des règlements de prévention incendie, la MRC propose les services d’un préventionniste;

CONSIDÉRANT que pour circonscrire les responsabilités de la MRC et des municipalités, il est nécessaire de signer une entente;

CONSIDÉRANT que le projet d’entente a été étudié par le Comité de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-05-137**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser monsieur le maire, André Descôteaux et la directrice générale, madame Lyne Boisvert ou son adjointe a signé pour et au nom de la Municipalité de Pierreville « *L’entente pour l’application de la réglementation en prévention incendie et la mise en œuvre des actions en prévention incendie prévues au Schéma de couverture de risques* ».

#### **06. RELAIS POUR LA VIE de St-François-du-Lac – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT la demande reçue du Relais pour la vie de St-François-du-Lac sollicitant un appui financier ;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis aident à faire avancer la recherche et offrir des services personnalisés en région aux personnes touchées par le cancer ;

**2013-05-138**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*  
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une aide financière de 150\$ pour le Relais pour la vie de St-François-du-Lac.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Subvention- organismes – Divers » 02 701 90 990*

## **06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons la séance spéciale.

## **07. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2013-05-139**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17h44.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*